MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Nevers

Autres communes : Nevers

R500

Appellation : Portail de la Cour des Récollets

Monument(s)

Appellation : Portail de la Cour des Récollets

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 07/12/1943

Étendue de la protection : Inscription du portail de la Cour des Récollets, provenant de l'ancien couvent des Récollets

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.